****

**MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MCA-NIGER**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**PROCES-VERBAL DE CONFERENCE PREALABLE**

**Objet :**Assistance technique pour la gestion durable de 18 marchés à bétail dans les régions de Tillabéry, Dosso, Tahoua et Maradi

 DP n° CR/PRAPS/3/QCBS/0093/19.

**Introduction**

L’an deux mille vingt et le vingt-trois avril à dix heures, une conférence préalable relative à la Demande de Propositions (DP) citée en objet, dont la publication a été effectuée, le 9 Avril 2020, s’est tenue par audio-conférence , conformément à la Section II - Données particulières de la demande de propositions, Clause IC 1.4.

L’objectif de cette conférence préalable est de revoir avec les soumissionnaires potentiels les aspects techniques du projet ainsi que les procédures de passation des marchés dont ils doivent tenir compte afin de répondre correctement à la demande de propositions, d’où l’ordre du jour ci-après :

1. Présentation sur les aspects techniques de la DP ,
2. Présentation sur les procédures de passation des marchés du MCC,
3. Questions et réponses

Etaient présents :

**Pour le compte de MCA-Niger**

* **Monsieur Souley Boubé,** Procurement Manager, Direction de la passation des marchés
* **Monsieur Oumarou Djibo Moctar,** Chargé des infrastructures PRAPS
* **Monsieur Moussa Idé,** Chargé des infrastructures CRA
* **Monsieur Maman Malam Abdou,** UNOPS/ICV/CRC
* **Monsieur Oumarou Hassane,** UNOPS/SISE/PRAPS
* **Monsieur Mor FAYE**, Procurement Agent Manager, PA Cardno
* **Madame MAIGA Zeinabou COULIBALY**, Senior Procurement Specialist, PA Cardno
* **Monsieur Haladou Mahaman Moustapha,** Junior Procurement Specialist, PA Cardno
* **Monsieur Harouna Issaka,** Junior Procurement Specialist, PA Cardno

**Pour le compte des Cabinets de Consultants**  :

Sept (7) participants étaient présents, représentant quatre (4) cabinets répartis ainsi qu’il suit : un belge, un français, un burkinabé et un nigérien.

La liste des participants est jointe en **annexe 1**.

**Déroulement de la conférence**

La séance a été ouverte à dix heures dix minutes, heure de Niamey, par le Procurement Manager de la Direction de la passation des marchés qui a demandé à tous les participants de se présenter avant de passer la parole au Chargé des infrastructures PRAPS.

Monsieur Oumarou Djibo Moctar a présenté le programme du MCA-Niger et les aspects spécifiques du Projet CRC, la prestation objet de cette mission, les instructions aux consultants et les données particulières de la demande de propositions.

La présentation du Projet est jointe comme **annexe 2** au présent procès-verbal.

En second lieu, le Procurement Agent Manager a présenté les procédures et exigences de la passation des marchés. Les procédures du MCC ont été expliquées aux soumissionnaires, afin de leur permettre de mieux comprendre le système. Ensuite, le Procurement Agent Manager a formulé des recommandations utiles aux soumissionnaires pour une bonne préparation des propositions, en soulignant, notamment la nécessité d’un contrôle qualité, l’exhaustivité des documents requis ainsi que le respect des diverses dates et heures mentionnées dans la demande de propositions. Enfin, il a insisté sur la particularité de cette demande de propositions qui est la soumission par voie électronique des offres techniques et financières.

La présentation des procédures et exigences de la passation des marchés est jointe en **annexe 3.**

A l’issue de ces présentations, les représentants des soumissionnaires potentiels ont posé des questions relatives aux exigences contenues dans la demande de propositions. A ces questions, des réponses ont été données, séance tenante, à titre indicatif. Lesdites réponses seront finalisées à travers un bulletin questions /réponses (***cf. Annexe 4),*** qui sera transmis à tous les soumissionnaires et publié sur le site Web du MCA-Niger, sur Niger Emploi, UNDB et DG Market.

Par ailleurs, il a été rappelé aux consultants que les questions peuvent être posées par écrit, jusqu’au le 15 mai 2020, afin que les réponses appropriées puissent être apportées par le MCA-Niger, au plus tard le 20 mai 2020.

**Conclusion**

L’ordre du jour étant épuisé, le Procurement Manager de la Direction de la passation des marchés du MCA-Niger a remercié les participants et a levé la séance à douze heures et trente minutes (12h30 mn).

**Annexes**

Annexe 1 : Liste de présence

Annexe 2 : Présentation du Projet PRAPS

Annexe 3 : Présentation des procédures et exigences de la passation des marchés

Annexe 4 : Questions posées lors de la conférence.